BAILLE

(export du DFSM au 05/11/2026 à 21:49)

[1] BAILLE Médecine - Médecine

nom fém.
Etymologie FEW I 205b : bajula

Définition Sage-femme, en ce qu'elle soulève et porte le nouveau-né.

Notes

- BAILE
- Note encyclopédique

 Le terme BAILLE (de bajulare "porter")doit être considéré en relation avec le rite romain de présentation du nouveau-né par la sage-femme qui le soulevait du sol pour le présenter au père de famille (lat.: TOLLERE). Ce rite était, dans le droit romain, l'acte symbolique par lequel le père reconnaissait la paternité du nouveau-né (cf. Thomas Köves-Zulauf, Römische Geburtsriten, München : Beck 1990 (= Zetemata 87), p.38) [YS].

Citations

- Se li enfes vient sus son chief par issue natureil, et li femme enfante griement, et li vertus de li est foible, si la fai seoir sus une selle, ou les femmes la tienent; et arose sa nature d'oile ou fenugreic soit cuit, et puis boute li baile entre ses
 Anon. [Albucasis], *Cyrurgie, ca 1250, fol. 43rb-va.*